

UNIVERSITÉ DE TOURS - RÉPARTITION DES BOURSES DOCTORALES 2018

Document pour la commission recherche du 23 janvier 2018.

I. BOURSES ÉTABLISSEMENT

HDR à Tours : 537, dont :

241 SSBCV

57 EMSTU

57 MIPTIS

83 SSTED

99 HL

24 bourses établissement, réparties comme suit entre les 5 écoles doctorales :

SSBCV : 10

EMSTU : 2

MIPTIS : 2

SSTED : 3

HL : 4

Et 3 « bourses présidentielles ».

II. BOURSES RÉGION

Décision de la Région :

☒ 25 bourses pour les Ecoles doctorales Santé, Sciences et Technologies (SST) des universités d'Orléans et de Tours et aussi de l'INSA CVL pour 2 d'entre elles, réparties de la façon suivante entre les 3 écoles thématiques :

☒ Santé, Sciences Biologiques et Chimie du Vivant (SSBCV) : 11 bourses,

☒ Energie, Matériaux, Sciences de la Terre et de l'Univers (EMSTU) : 10 bourses,

☒ Mathématiques, Informatique, Physique Théorique et Ingénierie des Systèmes (MIPTIS) : 4 bourses.

dont 2 bourses doctorales pour des sujets en co-direction concernant des laboratoires relevant de 2 établissements différents, qui pourront éventuellement être présentés conjointement par 2 écoles doctorales thématiques différentes.

☒ 8 bourses pour les Ecoles doctorales Sciences Humaines et Sociales (SHS) des universités d'Orléans et de Tours, réparties de la façon suivante entre les 2 écoles doctorales thématiques

☒ Sciences de la société : Territoires, Economie, Droit : 4 bourses,

☒ Humanités et Langues : 4 bourses

dont 1 bourse doctorale pour un sujet en co-direction concernant des laboratoires relevant de 2 établissements différents, qui pourra éventuellement être présenté conjointement par 2 écoles doctorales thématiques différentes.

soit un total de 33 bourses doctorales régionales « 100 % », auxquelles s'ajouteront 15 bourses cofinancées.

Proposition de répartition des bourses région entre établissements :

SSBCV : 7,5 à Tours et 3,5 à Orléans

MIPTIS : 2 à Tours et 2 à Orléans

EMSTU : 2,5 ou 3,5 à Tours et 7,5 ou 6,5 à Orléans.

Budgets mobilisés :

Université de Tours : 2 160 000 €

Région Centre Val de Loire : 3 720 000 € (sur 3 établissements)